

TRÉMÉOC

- enquête de l'an 12
- chapelle 1806
- presbytère et chapelle 1809
- chapelle 1813

Trémèze Le 18 pluviôse an 12



Monsieur le respectable Supérieur

J'ai l'honneur de vous transmettre
ma réponse aux questions demandées
par votre mandement du 9 courant.

- 1.^o Saint-Alexandre évêque
- 2.^o Dix-neuf communiers, huit cents amers
- 3.^o Deux
- 4.^o aucun

„ Supérieurs,

5.^o celui qui il plaira aux d^{es} d'en donner.

6.^o Guillaume Dagorn, né à Brimeux
Le quatorze mars mil sept cent
soixante trois, promu à la prêtrise
Le trente mars mil sept cent quatre
vingt sept. ... Pierre Diquélon
prêtre surma-communié, âgé de
soixante-neuf ans, fait prêtre à
vingt-cinq.

7.^o M. M. Le curé, et les Desservans
Sont tous en place.

8.^o L'église de Dieu à St Sébastien,
existant en cette commune, et n'ayant
pas été vendue, est dans un grand
état de décadence, très-fréquentée
par les fideles, et il seroit très-
avantageux, et même nécessaire
pour les habitans q'il y eut
une messe par dimanches.

9.^o aucune.

10.^o Je prêcherai moi-même le
Carême en ma Succursale.

Je Suis avec un
respectueux
Desservant
(Jetréméoc)

N.

Monsieur



D'après votre mandement pour Le Carême, j'ai vu que
vous Demandiez l'état Des Chapelles qui se trouvent Dans
Chaque paroisse. J'ai l'honneur de vous dire, M. S. que
Dans La Mienne il se trouve Seulement une très fréquentée
& nécessaire pour le soutien De la mère Eglise; C'est une
chapelle dédiée à S. Sébastien & à S. Anne. elle est autant
que les chapelles peuvent l'être aujourd'hui passablement
Décente. Je vous citerai pour Temoin M. Le Curé qui y
adit La Messe il y aura bientôt un an, jour Du pardon, on y
Disoit avant La Révolution la messe tous les second^s Dimanches
Du mois, j'en ai Encore célébré que les jours Des pardons Seulement,
Mais à votre grandeur me permet Je suivrai L'ancien usage
C'est Le vœu De tous Les paroissiens. J'ai l'honneur d'être avec un profond
respect.. Monsieur,
à Trémoc le 22 février 1806

Votre très humble & très obéissant Serviteur
Aimé Jéziquelou Delant de Trémoc

1^o

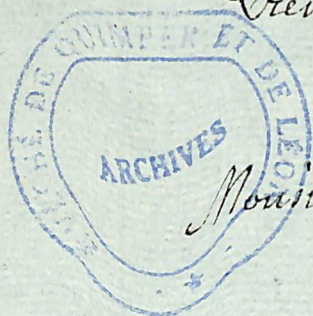
V

A Crémieu le desservant est logé au presbytère, mais ce presbytère n'appartient point à la Commune, il demande réparation, on est content de le vendre.

2^o

Dans la susdite Commune il y a une chapelle invendue, nommée La chapelle De St. Sébastien, elle est utile au Culte —

Ermiéoc 27 Mars 1813



Monsieur & très cher confrère

Conformément à la lettre circulaire
De M. M.^s Les grands Vicaires De
Quimper; j'ai l'honneur de vous
annoncer qu'à Ermiéoc il y a qu'une
chapelle appartenant à la paroisse
Dediee à St. Sébastien & Ermiéoc à la
paroisse; elle n'est pas brillante, mais
on y célèbre le St sacrifice & on la
répare suivant ses ressources
J'ai l'honneur d'être avec un profond
M.^s & très cher confrère
Votre très humble & très
obéissant serviteur
Jérôme Dede.^t De Ermiéoc